

218C0278
FR0013128881-FS0091

30 janvier 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

<p>MEDIAWAN</p> <p>(Euronext Paris)</p>
--

Par courriers reçus le 30 janvier 2018, la société Arrowgrass Capital Partners LLP (Third Floor, 10 Portman Square, Marylebone, Londres, W1H 6AZ, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 janvier 2018, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société MEDIAWAN et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 413 982 actions MEDIAWAN représentant autant de droits de vote, soit 4,97% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions MEDIAWAN sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 28 432 680 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.